

**Présentation de madame Marie-Josée Guérette
Sous-ministre adjointe
Direction générale des services sociaux
Ministère de la Santé et des Services sociaux**

**Forum du Mouvement PHAS
Accès aux services sociaux
et de santé
5 juin 2009**

Plan de la présentation

- Rôles et responsabilités du MSSS
- Orientations ministérielles
- Planification stratégique 2005-2010
- Allocation des ressources
- Plan d'accès aux services
- Défis

Rôles et responsabilités du MSSS

Établir les politiques de santé et de services sociaux et voir à leur mise en œuvre

Diffuser auprès des agences et des établissements les orientations relatives aux standards d'accès, d'intégration, de qualité, d'efficacité et d'efficience

Élaborer un plan stratégique pluriannuel

Répartir équitablement les ressources entre les régions et voir au contrôle de leur utilisation

Apprécier et évaluer les résultats en matière de santé et de services sociaux

Orientations ministérielles

Déficiência physique

Orientations (1995) et plan d'action (2003) : *Pour une véritable participation à la vie de la communauté*

Déficiência intellectuelle

Politique et plan d'action (2001) : *De l'intégration sociale à la participation sociale*

Troubles envahissants du développement

Orientations et plan d'action(2003) : *Un geste porteur d'avenir*

Planification stratégique 2005-2010

Quelques résultats

Orientation

- Favoriser l'intégration et la participation sociales des personnes présentant une déficience

Cibles

- Accroître l'offre globale de services de soutien à domicile
- Améliorer l'accès à des services de soutien pour les familles de personnes handicapées
- Améliorer l'accès aux services spécialisés

Allocation des ressources

La dépense encourue pour l'ensemble des services inclus dans chaque programme, pour 2007-2008, est de :

- Déficience physique : 436 M\$
- Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement : 746 M\$

Le plan d'accès aux services L'intention

Une réponse structurante à la problématique de l'accès aux services

Appuyée sur des données probantes

Le plan d'accès aux services

Quelques constats à l'origine du plan

- Les listes d'attente
- Les besoins des personnes et des familles
- L'intégration des services
- Le cheminement de la personne au sein du réseau
- L'absence de standards communs en matière d'accès et de continuité des services

Le plan d'accès aux services

Ce que c'est

Un dispositif préparé à l'intention des établissements et des agences qui comprend :

- Des standards d'accès et de continuité
- Des mécanismes à mettre en place pour assurer une gestion systématique de l'accès aux services

Le plan d'accès aux services

Ce que c'est (suite)

Les standards d'accès :

- Des délais maximaux pour l'analyse d'admissibilité en CSSS et en CR
- Des délais maximaux pour avoir accès aux services de l'établissement
- Une réponse personnalisée à la demande de services
- Des mesures d'appoint pendant l'attente de service

Le plan d'accès aux services

Ce que c'est (suite)

Les délais

	CSSS	CR
Admissibilité	3 jours	7 jours
Début des services		
•urgent	3 jours	3 jours
•élevé	30 jours	90 jours
•modéré	1 an	1 an

Le plan d'accès aux services

Ce que c'est (suite)

Les standards de continuité :

- La désignation d'un intervenant-pivot
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de services individualisé aux périodes de transition

Le plan d'accès aux services

Ce que c'est (suite)

Les mécanismes prévus en complément des standards

- Le gestionnaire d'accès
- L'évaluation et l'amélioration des processus d'accès des établissements
- Le mécanisme d'accès
- La gestion centralisée et standardisée des listes d'attente dans l'établissement
- La gestion intégrée de l'accès

Le plan d'accès aux services

Impacts souhaités

- L'accès aux services dans des délais raisonnables
- Une équité en matière d'accès et de continuité
- Une gestion rigoureuse de l'accès
- Amélioration continue de l'organisation et de la prestation des services

Le plan d'accès aux services L'implantation

- Implantation en 3 phases
- Plan régional de l'amélioration de l'accès et de la continuité
- Des moyens de mise en œuvre et de suivi

Le plan d'accès aux services

Résultats préliminaires

Portrait des listes d'attente au 8 novembre 2009

- CSSS : 3 007 personnes
- CRDP : 6 941 personnes
- CRDI : 3 342 personnes

Plan de résorption des listes d'attente

- CSSS : 99,75 %
- CRDP : 95,46%
- CRDI : 93,31%

Défis

- La situation de la main-d'œuvre
- Les besoins en matière de milieux de vie
- L'augmentation significative du nombre de personnes ayant un TED ou une déficience du langage